

LE NUMÉRO : 20 CENTIMES

L A

# COOPÉRATION DES IDÉES

Revue mensuelle de Sociologie positive

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

17, Rue Paul-Bert, 17. — PARIS.

## SOMMAIRE.

LA RÉDACTION .....	<i>Quel sera l'Idéal de demain?</i>
CH. GRANDMOUGIN .....	} <i>Quel sera l'Idéal de demain?</i> (Réponses).
CH.-M. LIMOUSIN .....	
GRIGNAN .....	
E. POTONIÉ-PIERRE .....	
EDMOND THIAUDIÈRE .....	<i>De la revision fondamentale de la Constitution du 25 février 1875 par la substitution du principe fédératif au principe unitaire.</i>
G. DEHERME .....	<i>Les Livres qui font penser.</i>

Abonnement annuel : France, 3 fr. — Etranger, 4 fr.

PARIS

V. GIARD et E. BRIÈRE, ÉDITEURS

16, Rue Soufflot, 16

1896

### LIBRAIRES CORRESPONDANTS :

KATS, 24, rue Courte du Jour à GAND | P. KATS, 97, rue Neuve, à BRUXELLES

## QUEL SERA L'IDÉAL DE DEMAIN?

Sous ce titre, nous avons l'intention de recueillir et de publier toutes les opinions qu'on voudra bien nous faire connaître sur la forme, la force et les conséquences de l'idée directrice, en voie d'élaboration, appelée à remplacer l'idéal religieux à son déclin.

Avec la Religion finissante, se tarit une source merveilleuse de poésie, de consolation et d'espérance. On ne croit plus à ce qui fut ; on ne croit pas encore à ce qui sera. Triste période de transition qui eut toujours pour corollaire une effrénée corruption, un putride jaillissement de lie et d'écume !...

Les hommes d'élite, qu'ils soient de la plèbe ou du patriciat, interrogent anxieusement l'avenir. Ils voient le mal s'étendre comme une lèpre, et ils en souffrent, parce que le doute les empêche d'agir efficacement pour le bien.

Si la Civilisation ne doit pas périr dans la purulence, dans l'alcool, dans la démence et dans le sang, il est évident qu'une idée vigoureuse doit s'imposer, galvanisant les énergies, exaltant les enthousiasmes, et entraînant notre pauvre Humanité vers les Terres promises de liberté et de justice.

Cette idée régénératrice ne naîtra pas brusquement d'un cerveau génial ; elle ne surgira pas, indéterminée, des entrailles populaires : nous en possédons actuellement les éléments. Mais ils sont épars, celés. Elle est déjà ; mais elle n'est encore qu'un brouillard, une nébuleuse. Et pour qu'elle vive, pour qu'elle soit féconde, il faut que ses atomes soient condensés, intégrés : c'est ainsi que la stérile et chaotique nébuleuse devient un vivifiant soleil aux triomphants rayons.

En se plaçant en dehors des systèmes, il est donc possible de savoir ce que sera cet idéal.

Malgré le conflit des doctrines, malgré l'âpre concurrence des individualités, nous avons la conviction qu'il y a dans un des recoins de l'intelligence de tous une aspiration commune, parce que juste. Et nous croyons même qu'il est essentiel de préciser cette aspiration universelle parce qu'elle sera l'idéal puissant que nous espérons.

C'est à cette œuvre que nous convions tous les esprits élevés : savants, philosophes, professeurs, littérateurs, journalistes, poètes, artistes, etc.

Refuseront-ils d'y collaborer ?

Il y a là mieux qu'une vulgaire consultation. Et certainement, de cette enquête, le sociologue et le philosophe pourront tirer une conclusion utile.

En conséquence, nous enverrons, par lettre, à toutes les personnes qui reçoivent notre publication, le petit questionnaire suivant :

- 1° *Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration ?*
- 2° *Quelle sera sa formule ? — Sera-t-elle mystique ou positive ?*
- 3° *Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux ?*
- 4° *Modifiera-t-il l'ordre social ? — Si oui, en quel sens ?*
- 5° *Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les Foules, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle ?*

*Pour faciliter notre tâche, nous prions nos lecteurs de nous envoyer le plus tôt possible leurs réponses.*

Prière d'adresser les réponses à M. DEHERME, 17, rue PAUL BERT. — PARIS

**Nous continuons la publication des très intéressantes réponses qui nous sont parvenues.**

---

## LA COOPÉRATION DES IDÉES

---

### Quel sera l'Idéal de demain ?

( RÉPONSES )

---

Croyez-vous, tout d'abord, que beaucoup de gens sur la terre aient un idéal. La plupart, je le crains, ont surtout des besoins — et quand à ceux qui se proposent un idéal, leurs vues sont essentiellement différentes et même contradictoires. Les poètes et les sages rêvent la conservation de la nature, les chimistes et les inventeurs en opèrent souvent la destruction.

Dans le monde de la pensée, le matérialiste sectaire supprime toute aspiration vers l'au-delà, tandis que le mystique considère comme seule réalité le monde intangible. La lutte entre ces divers principes est vieille comme le monde, et si la chiromancie nous permet de conjecturer l'avenir probable d'un individu, il est difficile de deviner les destinées d'un peuple, qui se compose de tant de facteurs différents. Pour les nations, comme pour les individus, le libre arbitre et la fatalité ont leur part et nous ne pouvons guère affirmer quelle sera la conclusion des multiples efforts humains. Dans mon conte occultiste « Medjour » j'ai supposé qu'un mage indien faisait voir à un Européen, par le dégagement du corps astral, ce qui se passait dans l'infini des mondes, et voici ce que dit le chapitre intitulé : *Nos doubles dans l'infini* :

Après quelques secondes d'anéantissement, Valère se sentit revivre, et il eut la sensation inexplicable qu'il se trouvait loin de la terre. Sa pensée, reflet de l'âme de Medjour, était mêlée à celle-ci : il n'avait pas conscience de son corps, et flottait, subtil, comme en un rêve.

Bientôt il se trouva, la nuit, dans de grises ténèbres, sur une tour en fer dominant d'immenses chantiers déserts. Au loin, à perte de vue, des hangars blancs et des constructions neuves s'étalaient. Ça et là d'immenses cheminées d'usines, avec des flammèches bleues tremblant à leurs sommets, surgissaient, démesurées. Le ciel était plein d'étoiles dont une brume opiniâtre assourdissait l'éclat. Sur la terre flottait une odeur de houille unie à celle des plâtras neufs.

- Où suis-je ? » demanda Valère.
- Sur une planète semblable à la tienne et qui a évolué anormalement. Les combinaisons de la matière et de la force étant infinies, il arrive forcément qu'un astre peut être semblable à un autre comme structure, comme géographie, comme race, comme histoire. C'est donc une reproduction de la terre qui est devant toi.
- Le nom de cette ville ? reprit Medjour.
- Elle n'en a pas. C'est la seule qui existe, cette terre n'étant plus qu'une cité.
- Les montagnes, où sont-elles ?

- Nivelées.
- Les fleuves ? je ne les entends pas.
- Ils sont taris et comblés. On a dégelé les pôles et desséché la mer.
- Et les forêts ? les fleurs ?
- Tout cela n'est plus que légendes et souvenirs.
- Et les hommes ? que sont-ils devenus ?
- Ils vivent.
- Mais il n'y a plus ni blés, ni vignes, ni sources ?
- Qu'importe ? Les nourritures sont simplement artificielles. L'eau, le pain et le vin sont des produits intégralement chimiques ; les fleurs et les bois ont été remplacés par des parfums, vaporisés à heure fixe, les jours de grandes fêtes nationales.
- Et les arts, que sont-ils devenus ?
- Tous morts, sans exception. Chaque habitant de la planète est aujourd'hui un industriel, rien de plus. Sa seule préoccupation est de se nourrir. Il y pense dès l'aube et s'endort en y songeant encore. Salue en ce globe le vaste phalanstère de la stupidité idéale.
- Ce monde est-il en paix ?
- Oui, maintenant. Après la chute successive des souverains et des présidents, les républiques particulières se sont fondues en une république immense ; mais l'unification apparente du monde a engendré le fédéralisme. La cité unique de cette terre est divisée maintenant en une infinité de quartiers uniformes, ennuyés, sinistres. Il y a eu une heure critique entre toutes dans la vie de cette planète, l'heure où la liberté dans le progrès est devenue le bienfait universel. Les hommes, suivant les utopies des économistes et des philanthropes, devaient se servir de leur autonomie pour ennoblir leur cœur et agrandir leurs pensées, mais pareils à l'Eve légendaire et mythique, tentée par Satan, ils ont préféré se servir de leur affranchissement pour assouvir les besoins bestiaux qu'ils n'avaient pas su épurer dans la série des générations. Le luxe insolent, les gastronomies compliquées, les spéculations gigantesques, la mise en coupe réglée de toutes les richesses du sol, la lutte furieuse pour l'or, tout cela a remplacé le goût des arts et supplanté les antiques désirs d'idéal qui donnèrent à l'âme un prestige presque divin. Aussi bien l'excès du matérialisme et le triomphe de l'industrie ont eu pour conséquences le rapide affaiblissement de l'individu. Les estomacs, rongés par les gastralgies héréditaires qu'intensifiaient les falsifications (primées officiellement) ont assombri les caractères, et sous cette apparente tranquillité, derrière ce pseudo bien-être, se dissimule une gigantesque hypocondrie. La richesse elle-même n'y pourrait rien. Ne parle pas, en effet, d'obtenir à prix d'or une jouissance quelconque. La fabrication de l'or, du diamant et des pierres précieuses est devenue déplorablement facile pour ces races avancées que la chimie a attirées comme un idéal unique. La monnaie n'est ici qu'un souvenir des âges disparus, et le seul signe d'échange est fatalement le travail. Chacun ne peut vivre que s'il passe plusieurs heures par jour à l'usine commune où s'élaborent dans la puanteur des cornues et des fours les produits sans nom qui servent à l'alimentation de cette race finissante. L'amour n'est donc qu'un rapprochement sans joie entre deux âmes gonflées d'ennui, entre deux corps périlicieux qui tendent au summum de la misère physiologique. Les formes de la femme, émaciées et flasques, et même sa calvitie précoce répondent de tous points à l'état spectral du mâle dont les carnations terreuses, les muscles illusoire, les désirs sans ressort et l'esprit imbécile constituent une synthèse du parfait avachissement. Les générations futures de cette planète s'affaiblissant de

plus en plus seront donc un jour comparables aux larves blanches des insectes, et bientôt ce globe ne sera habité que par des sortes de momies, ahuries et baveuses, traînant partout leur inconscience, leur ennui, leur agonie ; et le dernier survivant de ceux qui se nommèrent les hommes expirera, solitaire et sans secours, sur quelque grand boulevard silencieux, long comme un cours de fleuve et désert comme l'ancien Sahara. Et cependant ceux qui vivent ici ont mis en pratique les plus extraordinaires applications de l'électricité : ils en sont arrivés non seulement à se parler d'un antipode à l'autre, mais encore à se voir dans des récepteurs de métal qui, à des milliers de lieues, donnent le reflet vivant et exact de la personne interrogée ; ils ont eu les ballons rapides, sans gaz, mûs par de simples moteurs à hélices, et déchirant les espaces ; ils ont percé des canaux souterrains, crevé l'écorce du globe, et mis à nu les vieilles entrailles du monde. Mais ces merveilles étaient sans but. N'ayant plus rien à se dire, ils ont renoncé au fil porte-parole : dégoûtés de se voir, ils n'ont plus rien demandé aux récepteurs physiognomistiques ; stérilisés dans l'égoïsme et l'imbécillité, ils ont abandonné leurs locomotives et leurs hélices à la rouille, et ce qui leur reste d'âme au néant. »

Comme vous le voyez, je suppose que les planètes, comme les individus, peuvent évoluer librement vers un idéal. Nous ne savons pas si la majorité des énergies terrestres emportera notre monde vers la décadence industrielle et positiviste ou l'élèvera jusqu'à la réalisation du rêve de beauté et de paix fraternelle que des philosophes et des poètes ont voulu entrevoir.

Charles GRANDMOUGIN.

Oui, un idéal nouveau est en voie d'élaboration. Ce ne sera pas l'idéal de demain — car les journées se comptent par siècles lorsqu'il s'agit du progrès des âmes. — mais ce sera une nouvelle aurore de l'idéal absolu et éternel, entrevu déjà quelquefois, puis masqué par les appétits.

Cet idéal, c'est la perfection morale, simplement.

La formule ne paraît pas bien nouvelle, et de tout temps bien des gens ont prétendu s'y conformer. Jusqu'ici, cependant, elle n'a exercé un certain empire sur la conduite des hommes et l'évolution des peuples qu'à de bien rares intervalles, à des époques de désagrègement et de transition où, soit par excès de misère et d'injustice, soit par accoutumance à l'idée de la mort dans des temps troublés, l'attachement aux biens matériels cessait d'exister, et la *Foi* éclatait, radieuse et agissante. Je prendrai comme exemples, si vous voulez, l'établissement de la religion de Jésus et l'époque qui vit la Fête de la Fédération et la Déclaration des Droits de l'homme.

Car aucun progrès moral n'est possible que par la suppression de l'égoïsme et de la cupidité, que par le détachement des biens et des plaisirs grossiers qui paraissent à l'homme la satisfaction de ses sens. Fraternité, liberté, et par conséquent, égalité, autant de formules irréalisables et hypocrites tant que l'homme désirera posséder plus que son prochain, et éprouvera le besoin de lutter contre lui, ne fût-ce que pour avoir le nécessaire et maintenir sa dignité.

La religion catholique a peut-être été fondée sur cette base, et c'est en promettant l'égalité qu'elle a obtenu son immense succès ; mais elle a été détournée de sa voie, et utilisée à fonder une force politique et sociale, ce qui l'a conduite à donner l'exemple de l'accaparement des richesses.

Même pratiquée avec la naïveté de la foi antique, elle n'offre pas un soutien et une consolation suffisants, parce qu'elle borne les espoirs des croyants à une

existence unique. L'homme qui est né mauvais, qui sent en lui des appétits et des instincts dangereux (le sage pêche sept fois par jour !) désespère d'atteindre la perfection à la fin de la brève existence qui lui est dévolue. Il se décourage et s'abandonne.

La seule conception qui offre quelque secours aux âmes inquiètes, c'est celle de plusieurs existences successives marquant des progrès successifs vers le bien. Cette croyance, basée sur la raison, sur les analogies tirées de l'étude du monde (notamment sur les théories de Darwin), et aussi sur les sentiments et connaissances *innées*, offre à l'homme de bien une espérance et un devoir. Il sait que chaque effort accompli ne le fait pas atteindre à la perfection, mais l'en rapproche et lui épargne quelques souffrances dans l'avenir. Il sait que s'il est inférieur à d'autres, c'est parce que ces autres ont déjà souffert et appris dans des existences antérieures, et il n'aspire qu'à les égaler ; il accepte les privations et les souffrances comme autant d'occasions de s'améliorer et de s'élever dans l'échelle des êtres ; il dédaigne les jouissances matérielles qui ne peuvent que le dégrader et exciter en lui l'envie et la haine du prochain.

Voilà l'idéal très proche, parce que les progrès de la science, de nombreuses révélations et la diffusion des connaissances font de plus en plus éclater aux yeux de tous l'existence de ce qu'on appelle le monde surnaturel, parce que les travaux de quelques hommes de foi, tels que Flammarion et Papus, Richet, le colonel Rochas, etc., ne permettent plus (qu'aux aveugles volontaires) de douter de la pluralité des existences, ni de forces supérieures, plus ou moins manifestes, à mesure que l'âme humaine se dégage de la matière.

L'ordre social a sans doute peu d'importance pour l'homme pénétré d'une telle foi. J'imagine cependant que la fraternité universelle, la charité, l'égalité règneraient sur la terre le jour où tous les hommes auraient compris la vérité — si l'organisme humain pouvait atteindre à la perfection. Mais il y a tout lieu de penser que notre planète n'est qu'un séjour intermédiaire très inférieur, que les besoins et les instincts inhérents à notre enveloppe matérielle ne permettent pas d'approcher de notre idéal, et que les âmes arrivées à un certain degré de perfection émigrent vers d'autres espaces et d'autres épreuves.

G. GRIGNAN.

En me demandant mon opinion sur l'idéal de demain, vous m'embarrassez fort, mon cher confrère. Lorsque je lus sur la *Coopération des Idées* les réponses déjà publiées, je fus presque satisfait de ne pas être engagé dans ce concours ; et voilà que vous m'invitez à y prendre part.

Quel sera l'idéal de demain ? Mais y a-t-il un idéal d'aujourd'hui ? Y a-t-il eu un idéal d'hier, et un autre d'avant-hier ? Pour connaître ceux du passé, il faudrait pouvoir se reporter aux époques anciennes, pénétrer dans les cerveaux de nos pères, vivre leur vie et penser leur pensée ? C'est déjà difficile ; mais combien plus difficile encore de penser ce que penseront nos enfants. Car il s'agit de faire œuvre sérieuse, et de ne pas — considérant notre propre idéal individuel comme celui de l'avenir, — le prêter généralement aux hommes de demain.

Pouvons-nous même connaître l'idéal d'aujourd'hui, qui cependant semble plus facile à découvrir que ceux qui furent et que celui qui sera : car, lui, il est ? J'avoue en toute sincérité ne pas connaître l'idéal de mes contemporains, j'ai le mien, je connais celui d'un certain nombre de mes amis, du milieu où je fréquente ; mais tout cela ne fait qu'un petit nombre d'hommes, même dans le milieu intellectuel,

et il m'arrive souvent de me heurter à des hommes dont l'idéal est différent, contraire au mien. Lequel peut-on considérer comme celui de la génération actuelle ?

Essayons, cependant, d'avancer en définissant les termes. Que signifie le mot *idéal*. Il me semble que son acception est : Conception de la supériorité, de la perfection dans une branche quelconque de la pensée humaine. Beauté idéale, force idéale, grandeur idéale, justice idéale, temps idéal, etc., et même aussi méchanceté, cruauté, laideur idéales. L'idéal est l'enfant de l'imagination, le Jésus de cette vierge-mère.

L'idéal individuel existe à coup sûr ; il y a un nombre considérable d'idéals : il y en a de toutes les qualités, de toutes les tailles. Mais y a-t-il un idéal collectif ? Je précise : Tous les membres d'une génération qui s'occupent d'un certain ordre de questions, ou même simplement la majorité d'entre eux ont-ils sur cet ordre de questions une conception commune de la supériorité, de la perfection, du but inaccessible vers lequel il faut tendre ?

Cela existe-t-il en peinture, en sculpture, en musique, en littérature ? Sans doute, la peinture, la sculpture, la musique, la littérature de chaque époque se reconnaissent au point que l'on peut les pasticher, mais ces styles divers sont-ils la manifestation d'un idéal ? N'y peut-on simplement voir : 1° le désir de faire du nouveau, la précédente génération ayant usé certaines formes, moissonné le champ au point que l'on n'y peut plus que glaner : 2° l'action de la conceptibilité de l'idéal particulier de l'homme puissant qui s'est trouvé là à point nommé.

Victor Hugo a renouvelé la forme du vers français, pourquoi ? parce que l'ancien moule classique, qui servait depuis deux siècles était devenu fastidieux ; les Romantiques, puis les Parnassiens ont suivi l'impulsion de ce créateur. Y a-t-il en cela idéal, idéal collectif surtout ?

Mais c'est particulièrement sur le terrain sociologique que porte votre enquête. Y a-t-il présentement un idéal social, c'est-à-dire une conception collective, réalisable ou non, surtout irréalisable, de la Société parfaite ? Je ne la vois pas.

Certainement, il existe, à notre époque, un grand courant, — qui entraîne quelques milliers d'hommes et de femmes, — vers la justice, vers plus de justice dans la Société. Mais ce courant n'est pas d'aujourd'hui, il existait hier, avant-hier ; on le constatera vraisemblablement demain, après-demain, et encore après ; car quelques progrès qu'accomplissent les sociétés, il y aura toujours du mieux aperçu et désiré.

Il me semble qu'à une certaine époque de l'histoire de France on constate l'action d'un idéal : cette époque est celle de la Révolution. Un peuple ne se lance pas ainsi dans une transformation radicale de sa constitution sans être mu par un idéal, sans poursuivre une chimère.

Quel fut l'idéal des hommes de la Révolution ? Nous allons être en désaccord : Vous me direz que ce fut la liberté, en vous appuyant sur les déclarations faites et ressassées : je soutiendrai, moi, que ce fut l'égalité, en considérant ce qui fut fait, et en considérant en outre le caractère populaire du mouvement. C'est, je crois, une loi de la psychologie des collectivités que les personnalités assez puissantes pour se suffire et pour dominer aspirent à la liberté... pour elles-mêmes ; tandis que les exemplaires du type ordinaire, qui ne peuvent rien que par groupes, aspirent à l'égalité, et ne comprennent pas la liberté.

Je parle de cela pour montrer combien il est difficile de déterminer l'idéal d'une génération. Mais, en fait, peu importe : liberté ou égalité, la génération qui fit la révolution a-t-elle réalisé son idéal ?

Sommes-nous plus libres que nos arrières-grands-pères ? En apparence, oui ; en

fait, non. Sommes-nous plus égaux ? En apparence, oui ; en fait, non. N'y a-t-il pas autant d'inégalité, à l'heure actuelle, entre un gros banquier et un ouvrier, qu'à la veille de la Révolution entre un duc et pair et un manant ? Sans doute, pas dans la loi, mais dans son application.

Il semble cependant que la base de l'inégalité ait changé : autrefois c'était la naissance, aujourd'hui c'est la fortune. Regardons-y de près. Est-ce que la richesse n'était pas, même sous l'ancien régime, une des conditions nécessaires à un homme de naissance ? Et aujourd'hui, est-ce que les enrichis ne recherchent pas les titres pour eux et pour leurs enfants ?

Le but de ce qui précède est d'arriver à démontrer que l'on ne peut pas dire : « Une génération ayant accompli telle œuvre, qui était conforme à son idéal : l'œuvre complémentaire sera l'idéal de la génération suivante. »

Je le répète, je ne puis discerner l'idéal d'aujourd'hui, à plus forte raison, m'est-il impossible de deviner celui de demain.

Est-ce dire qu'à mon sens la Société soit condamnée à croupir dans les mêmes formes ? Non, certes, du moins si je considère les nations de ce qu'on nommait autrefois la Chrétienté. Il y a progrès, évolution, transformation, amélioration. Seulement, il ne me semble pas que le germe de ce progrès soit dans une conception commune des membres d'une génération.

Economiste, je connais la cause de ce progrès : c'est l'aspiration au mieux être, qui n'est pas d'hier et se manifeste depuis des siècles. J'en connais aussi le facteur : c'est le progrès des sciences et leur application à l'industrie, ce n'est pas là non plus un phénomène exclusivement actuel.

Je ne puis donc prophétiser l'idéal de demain ; je ne connais pas l'idéal d'aujourd'hui, et la constatation que je fais de l'évolution de certaines sociétés, m'amène à dire avec Bossuet : « L'homme s'agite et Dieu le mène ».

Ch. - M. LIMOUSIN.

L'idéal de demain ne peut-être entrevu qu'après un déblaiement complet de nos vieux errements.

Je ne saurais supposer un idéal, tant que l'homme tuera l'homme ; ma première base de l'idéal de demain est donc l'inviolabilité de la vie humaine, principe qui doit devenir pour l'être pensant une nouvelle religion sans mystère, tout humaine, acte de violence, développe le virus de barbarie qui le corrompt et le rend plus à plaindre que sa victime ; toute morale le fuit, comme elle s'éloigne de toute société qui n'admet pas le respect de la vie humaine sous toutes ses formes.

Ce principe en entraîne un autre qui est son corollaire ; il ne suffit pas que l'homme ne soit pas tué par l'homme, il faut qu'il puisse vivre par lui-même et par les autres, *un étant nécessaire aux autres*, comme *tous* sont indispensables à un.

On dit : l'eau va à la rivière. Les petites fortunes finissent par grossir les grosses, et la stérilité se produit ici comme là, si par une sage mesure d'irrigation nous ne profitons pas du passage de l'eau pour fertiliser la terre. A quoi servirait l'intelligence humaine si la richesse créée par le travail n'arrivait qu'à rendre milliardaires ceux qui sont déjà millionnaires !

Quand la raison aura mis des digues à la passion humaine prête à se déchaîner en violence, quand le travail humain sera rémunérateur selon la justice, oh ! alors seulement on pourra parler de l'idéal de demain, dont l'image se formera seule et nous éblouira de sa splendeur future.



Il ne s'agit donc pas, avec les physiocrates, d'avoir une aveugle confiance dans le « *Laisser faire, laisser passer* » les torrents qui ravagent, les grandes fortunes qui affament : il faudra seulement *laisser faire, laisser passer* les résultats de la sagesse humaine qui créeront la prospérité de tous par une sage irrigation de la fortune que constitue chaque jour le labeur humain.

L'idéal rêvé est-il possible sans le vague instinct qui nous fait espérer la continuité de l'individualité humaine dans l'au-delà ?

Bien des matérialistes m'ont parlé du simple altruisme comme moteur de toute action morale et bonne, je ne crois pas à la généralisation possible de ce seul mobile, il me semble plutôt qu'un reflet de nos conceptions idéalistes extraterrestres se manifeste dans nos pensées et que, hors d'un spiritualisme large et non dogmatique, il nous est impossible de concevoir l'idéal de demain.

Edmond POTONIÉ-PIERRE.

## DE LA REVISION FONDAMENTALE

DE LA CONSTITUTION DU 25 FÉVRIER 1875  
PAR LA SUBSTITUTION DU PRINCIPE FÉDÉRATIF  
AU PRINCIPE UNITAIRE.

### DE L'EXERCICE DU POUVOIR LÉGISLATIF FÉDÉRAL.

La Constitution déléguerait à l'Assemblée fédérale les pouvoirs et fonctions ci-après :

1<sup>o</sup> De décréter les lois relatives à l'état des personnes ou des biens, ou les lois pénales contre les crimes et les délits, enfin celles d'un intérêt général pour la Confédération ;

2<sup>o</sup> De fixer les dépenses fédérales ;

3<sup>o</sup> D'établir des contributions directes ou indirectes à la charge des provinces et d'en déterminer la quotité et la nature ; de déterminer, en outre, la part de bénéfice attribuée aux provinces dans les contributions indirectes fédérales ;

4<sup>o</sup> De faire la répartition des contributions fédérales directes entre les provinces proportionnellement au revenu de chacune ;

5<sup>o</sup> De déterminer le poids, l'empreinte et la dénomination des monnaies ;

6<sup>o</sup> De permettre ou de défendre l'introduction des troupes étrangères sur le territoire français et de forces navales étrangères dans les ports de la Confédération ;

7<sup>o</sup> D'émettre des emprunts pour le compte de la Confédération, de statuer sur l'acquisition, sur l'administration et sur l'aliénation, soit de tous domaines fédéraux, soit même de tous domaines provinciaux, régionaux, cantonaux ou communaux qui auraient une destination fédérale.

La guerre ne pourrait être déclarée que par un décret de l'Assemblée fédérale, après avis conforme de la majorité des assemblées provinciales.

Il appartiendrait exclusivement à l'Assemblée fédérale de ratifier les traités de paix, d'alliance et de commerce.

L'Assemblée fédérale aurait le pouvoir de nommer définitivement à l'élection les seuls fonctionnaires fédéraux et d'investir ceux pour lesquels un concours serait prescrit par la Constitution.

## DE L'EXERCICE DU POUVOIR LÉGISLATIF PROVINCIAL.

La Constitution déléguerait spécialement à chaque assemblée provinciale les fonctions et les pouvoirs ci-après :

1° De *proposer*, avec discussion sommaire, des lois relatives à l'état des personnes ou des biens, ou pénales, ou d'un intérêt général pour la Confédération, l'assemblée générale ayant seule le droit de voter les dites lois ;

2° De voter les lois qui intéresseraient toute la province et n'intéresseraient qu'elle ;

3° De fixer les dépenses provinciales ;

4° De majorer autant qu'elle le jugerait convenable pour les besoins de la province les contributions directes fédérales, à la charge des régions comprises dans la dite province ;

5° De faire la répartition des contributions directes fédérales et provinciales entre les diverses régions proportionnellement au revenu de chacune de ces régions ;

6° D'émettre des emprunts pour le compte de la province, de statuer sur l'administration ou sur l'aliénation de tous domaines provinciaux qui n'auraient point une destination fédérale.

Les assemblées provinciales auraient seules le pouvoir de nommer définitivement à l'élection les fonctionnaires provinciaux ou d'investir ceux pour lesquels un concours serait prescrit par la Constitution.

## DE L'EXERCICE DU POUVOIR LÉGISLATIF, RÉGIONAL, CANTONAL OU COMMUNAL.

Sans poursuivre dans le détail l'énumération du rôle inhérent aux divers pouvoirs législatifs régionaux, cantonaux et communaux, nous dirons qu'ils seraient exercés d'après les mêmes principes, c'est-à-dire que chaque assemblée aurait sa part de souveraineté.

## DU POUVOIR EXÉCUTIF.

Le pouvoir exécutif de chaque commune serait délégué par l'assemblée communale à deux, trois, quatre ou même un plus grand nombre de ses membres, le directeur de la commune ou maire et un ou plusieurs adjoints qui se partageraient l'administration des affaires intérieures et extérieures de la commune sous la présidence du maire.

Celui de chaque canton serait délégué par l'assemblée cantonale à un directoire composé de trois de ses membres, au moins, qui se partageraient l'administration des affaires intérieures et extérieures du canton sous la présidence de l'un d'eux.

Il en serait de même de celui de chaque région.

Celui de chaque province serait délégué par l'assemblée provinciale à cinq de ses membres : 1° un ministre général de la province, ou *ministre du Progrès*, président du conseil ; 2° un ministre de l'œuvre monitoriale de la justice, de l'instruction publique ; 3° un ministre des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; 4° un ministre des finances ; 5° un ministre de la milice provinciale.

Celui de la Confédération serait délégué par l'assemblée fédérale à six de ses membres : 1° un grand ministre de la Confédération française ou ministre général du progrès, président du conseil ; 2° un ministre des affaires de la Confédération, auquel ressortiraient et avec lequel correspondraient les ministres provinciaux de l'œuvre monitoriale, de la justice et de l'instruction publique d'une part, et ceux des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, d'autre part ; 3° un ministre des finances fédérales ; 4° un ministre des affaires

étrangères; 5° un ministre de la marine fédérale; 6° un ministre de la milice fédérale.

Tous les préposés par l'assemblée d'un groupe quelconque au pouvoir exécutif ne seraient que les agents de cette assemblée dans sa circonscription, mais ils serviraient en même temps d'intermédiaires de la dite assemblée avec les préposés au pouvoir exécutif des assemblées supérieures ou inférieures correspondantes.

Ils seraient responsables de tous les délits commis contre la sûreté de la Confédération ou de l'une de ses parties et contre la Constitution; de tout attentat à la liberté ou à la propriété individuelle; de toute dissipation des deniers publics qui leur seraient confiés; de tout abus de pouvoir.

Ils seraient essentiellement révocables par l'assemblée qui les aurait préposés aux fonctions exécutives, et dans tous les cas leurs pouvoirs ne dureraient pas plus que ceux de cette assemblée.

Très évidemment nous n'entendons point parler ici des simples employés dans des services publics, mais des chefs élus de ces services.

Le chef du pouvoir exécutif, dans chaque groupe, (grand ministre de la Confédération française, ministre général d'une province, directeur principal d'un canton, maire d'une commune), serait chargé respectivement de sceller les lois du sceau fédéral, provincial, régional, cantonal ou communal, selon le groupe auquel elles s'adresseraient, et il devrait, en outre, les faire promulguer dans l'étendue du territoire où elles seraient applicables.

Il serait tenu d'envoyer, aux corps administratifs et aux tribunaux, ressortissant à l'assemblée dont il serait membre, les lois votées par cette assemblée et de justifier près d'elle du dit envoi.

Il ne pourrait rendre aucun décret, même provisoire et même dans la limite des pouvoirs de l'assemblée à laquelle il appartiendrait, mais seulement faire des proclamations conformes à ces lois pour en rappeler ou en ordonner l'exécution.

Dans chaque assemblée les préposés au pouvoir exécutif seraient électeurs au même titre que les autres membres de l'assemblée pour la délégation à l'assemblée supérieure; ils seraient aussi éligibles, mais à la condition de se démettre de leurs fonctions exécutives aussitôt après l'élection.

Les préposés au pouvoir exécutif d'une assemblée ne dépendraient que de cette assemblée pour ce qui serait de son ressort, mais ils dépendraient des préposés correspondants élus par chaque assemblée supérieure, pour tout ce qui serait du ressort de cette assemblée supérieure, et ils seraient à proprement parler leurs agents.

Dans l'intervalle des sessions législatives fédérales, provinciales, régionales et cantonales, lesquelles seraient ordonnées de manière que les membres de plusieurs assemblées diverses pussent y prendre part tour à tour, le cabinet ministériel de la confédération ou de chaque province, le directoire de chaque région ou de chaque canton auraient le droit de nommer ou d'investir provisoirement des titulaires aux places vacantes, l'assemblée compétente gardant toujours celui de confirmer ou d'annuler le choix fait par ses préposés.

Les dits préposés au pouvoir exécutif auraient également le droit, mais sous leur responsabilité expresse, dans l'intervalle des sessions, de suspendre le fonctionnaire, révocable seulement par l'assemblée compétente. (1)

Edmond THIAUDIÈRE.

(à suivre)

(1) Deux erreurs typographiques sont à signaler dans notre article du mois dernier: 1° au bas de la page 114, il convient de lire: *Etats distincts*, et non: *Etats distinctifs*; 2° dans l'avant-dernier alinéa de la page 115, il convient de lire: immédiatement remplacé, pour l'élection, etc, et non par l'élection.

## LES LIVRES QUI FONT PENSER

### **La Fédération Ibérique**, par *Magalhaes Lima*.

(GUILLAUD, AILLAUD et Cie, éditeurs, 96, boulevard Montparnasse).

Œuvre vibrante d'un homme qu'enthousiasment les belles choses, les fortes idées et les radieux devenirs. La conviction profonde qui l'anime, l'auteur sait la faire partager. Et ce don n'est dévolu qu'à ceux qui ont la foi. Ne pas douter, croire à la liberté, à la justice, malgré la veulerie, la cupidité, la cruauté générales, malgré les déceptions, les rancœurs, croire aveuglément, malgré tout, ce sont tels illuminés, que la foule béotienne raille ou crucifie, mais que la postérité vénère, ce sont tels illuminés qui créent les civilisations.

M. Magalhaes Lima n'est pas seulement un apôtre, c'est aussi un sociologue de valeur, ou plutôt, c'est un apôtre de ce siècle : il montre l'éden futur, mais aussi, il le démontre, scientifiquement, comme l'inéluctable conséquence d'une lente et pénible évolution. C'est un érudit.

Sa thèse est indiscutable. C'est évidemment le fédéralisme qui est la condition de la paix et de la liberté. La fédération ibérique d'abord, puis la fédération latine, la fédération européenne, ensuite la fédération des communes de chaque nation, enfin la fédération mondiale : ce sont là les étapes futures.

Parfaitement documenté, l'éminent démocrate portugais nous prouve que tous les pays n'auront que des avantages à recueillir de l'application généralisée du principe fédératif. Ici, il n'admet pas de demi-mesures : « La liberté, déclare-t-il, réalisée par les civilisations historiques, consiste dans l'indépendance harmonique de l'*Individu* et de l'*Etat*. Nous voulons donc : 1° la fédération des communes, 2° la fédération des provinces légiférant dans une grande assemblée nationale. Celle-ci sanctionnerait, au point de vue de l'intérêt général, les déterminations provinciales, en veillant sur l'autonomie et l'intégrité de la nation. »

Et plus loin, M. Magalhaes Lima fait parfaitement ressortir un des résultats importants des fédérations prochaines : « L'apprentissage de la vie politique, dit-il, se fait dans la liberté du régime fédératif. La commune libre est l'école primaire de la science politique. » On ne saurait mieux dire.

Mais ce progrès immense ne se fera, comme tous les progrès politiques et sociaux, qu'après un développement équivalent de l'âme des peuples. Cela, nous ne cesserons de le répéter ici ; car, en général, les novateurs comptent trop sur la puissance législative ou la magie révolutionnaire. Ils ne conçoivent point ou ils astrologues de la sociologie. La liberté et la justice sans l'homme juste et sachant être libre ne sont que des sonorités sans signification. Il faut donc agir sur l'homme, non sur ce qui est son expression. Autrement, toutes les réformes, tous les changements ne seront, en fait, que des changements d'étiquettes. Ce sont là des vérités reconnues depuis longtemps, mais que les esprits simplistes et les impatientes n'acceptent pas facilement. M. Magalhaes Lima est sans doute de notre avis, puisqu'il cite ces belles paroles de Jules Ferry : « Il n'y a qu'une manière d'être libre, c'est de le vouloir. La liberté se prend, ne se mendie pas. Quand la province voudra, quand l'idée réformatrice aura rallié toutes les forces dispersées ou endormies, toutes les intelligences comprimées, toutes les activités sans emploi que la centralisation décline et sacrifie, il n'y aura ni pouvoir ni partis qui tiennent ; le municipalisme sera le maître. »

Et maintenant que nous savons par quoi se peuvent établir définitivement la paix, la liberté et la justice, travaillons ardemment en ce sens. M. Magalhaes Lima,

par l'œuvre remarquable qu'est la *Fédération Ibérique*, nous a donné l'exemple. Il ne faut pas que ce soit en vain.

**Le Socialisme et le Congrès de Londres**, par A. Hamon.

(P.-V. STOCK, éditeur, 8, 9, 10, 11, Galerie du Théâtre Français.)

Le Congrès socialiste de Londres a trouvé un historien impartial et sagace. Des incidents retentissants qui ont troublé les séances de ce congrès, il se dégage un enseignement.

Tout d'abord, M. Hamon cherche une définition du socialisme. Celle qu'il trouve : « Système social ou ensemble de systèmes sociaux dans lesquels les moyens de production sont socialisés », est aussi étroite que fautive. Sa définition, dit-il, satisfait dans le passé de même qu'elle satisfait dans le présent, puisque les anciens communistes sont seuls considérés par les historiens comme socialistes. Mais satisfera-t-elle dans l'avenir?... Elle ne satisfait déjà plus dans le présent. M. Hamon conviendra que depuis les Pères de l'Eglise il a été fait du chemin. Sa définition n'est pas exacte puisqu'elle n'est pas intégrale. Comme tous les communistes, M. Hamon ne voit dans la Société que les rouages économiques. Dans cet ordre d'idées, nous lui signalerons une définition de M. Emile Durkheim : elle est incomplète, puisqu'elle ne considère la Société que sous son aspect économique, mais elle est, néanmoins, beaucoup plus large, plus exacte, conséquemment, que celle de M. Hamon : « Le socialisme est une tendance à faire passer brusquement ou progressivement les fonctions économiques de l'état diffus où elles se trouvent à l'état organisé. » (*Revue philosophique*, 1893, p. 506). Quant à nous, nous préférons celle de Benoît Malon : « Le socialisme est l'aboutissant synthétique de toutes les activités progressives de l'humanité. » L'épithète de socialiste, nous répondra M. Hamon, devient alors inutile puisqu'elle ne diffère plus personne. Où voit-il que tous les hommes veulent le mieux et que tous travaillent à le réaliser ? Hélas ! ils sont au contraire fort nombreux ceux qui vivent de l'iniquité. Et ils sont légion ceux qui, terrés dans les bouges intellectuels, ont une horreur instinctive de la lumière. Le misonéisme, cette lâcheté mentale, les domine. Et même, parmi les habileurs d'arrière-boutiques de mas-troquets, les hystériques de réunions publiques, les panamistes loqueteux, à cent sous le vote, des comités électoraux, combien peuvent se dire socialistes, d'après la définition de M. Hamon, et ne le sont certes pas, d'après celle de Malon. — la nôtre !

Le socialisme, pour nous, c'est l'aspiration propulsive au mieux être physique, mental et moral. Cette triple propension est simultanée avec, toutefois, prédominance du facteur physique d'abord, du facteur intellectuel ensuite, du facteur éthique enfin. Elle est dogmatique, systématique, inconsciente ou consciente, suivant les agents et les ambiances. Il était donc explicable que les socialistes primitifs fussent des communistes ; mais il ne tient qu'à leur ignorance sociologique qu'ils le soient encore.

Le spectacle grotesque qu'ils ont donné à Londres, leur autoritarisme effréné éloigneront très certainement les travailleurs conscients de ces doctrines absolutistes surannées. Un anglais, M. Blatchford, a pu écrire : « Si le socialisme signifie une croyance de fer administrée par un ou plusieurs dictateurs ou par un clergé de personnes supérieures du type de ceux qui étaient sur la plate-forme du congrès, nous aimons mieux nous mettre avec les tories et agir avec eux. » (Cité par l'auteur).

Le communisme, quelque forme qu'il prenne, aura toujours les mêmes conséquences : le despotisme d'airain, la compression monstrueuse de toute individualité. Et cela nous surprend fort qu'un sociologue de la valeur de M. Hamon, au courant des lois de la psychologie collective, ainsi que le témoignent les dernières pages de son livre, puisse croire que le préhistorique communisme, si contraire à la nature de l'homme civilisé, négation absurde du processus social accompli et à accomplir, serait plus libéral parce qu'imposé par la Foule ou le Groupe au lieu de l'être par le Quatrième Etat. A notre avis, en nous basant sur les données de psychologie collective fournies par Michelet, Maxime Du Camp, Taine, Tarde, S. Sighele, Le Bon, il le serait plutôt moins. Et la fêrule de Landauer, ne nous séduit pas plus que celle de M. Liebknecht, fussent-elles accompagnées de l'égalitaire gamelle. Les œuvres de M. Hamon indiquent un chercheur consciencieux. Elles sont à lire, pour leur valeur documentaire et leur sincère effort vers la vérité.

**Essai sur le Naturisme**, par *Maurice Le Blond*.

(Edition du « Mercure de France », 15, rue de l'Echaudé-Saint-Germain).

Le Naturisme dont nous entretenons, dans ce délicieux volume, M. Le Blond est une réaction salutaire contre la littérature artificielle, morbide, dégénérée de ces dernières années. Il proclame la douceur et la simplicité de vivre. Avec ce panthéisme littéraire l'art revient enfin à la vie, à la santé. Ce culte de la nature, non pas considérée comme modèle à servilement copier, mais comme source féconde d'inspiratrices émotions, nous plaît infiniment. Puissent-ils, ces jeunes hommes, qui suivent un Maître de vingt ans, Saint-Georges de Bouhélier, produire les œuvres fortes et les chants sublimes qui s'imposent !

En tout cas, leur tentative intéresse au plus haut point le sociologue. Car, à l'humanité de demain, régénérée et reposée, libérée des Villes tentaculaires par l'universelle fédération, calme dans la modestie sage de ses désirs, à l'humanité juste et libre il faudra une littérature simple, presque naïve par l'expression, et profonde, synthétique par l'idée ; une littérature rassérénante, et non angoissante, sincère, pure, de bonté puisque compréhensive, enthousiaste, sans ironie, sans roserie, sans dilettantisme... Et ce sera peut-être le Naturisme comme l'entendent MM. Saint-Georges de Bouhélier, Léon Bazalgette, Maurice Le Blond, André Gide, Paul Fort. Attendons...

G. DEHERME.

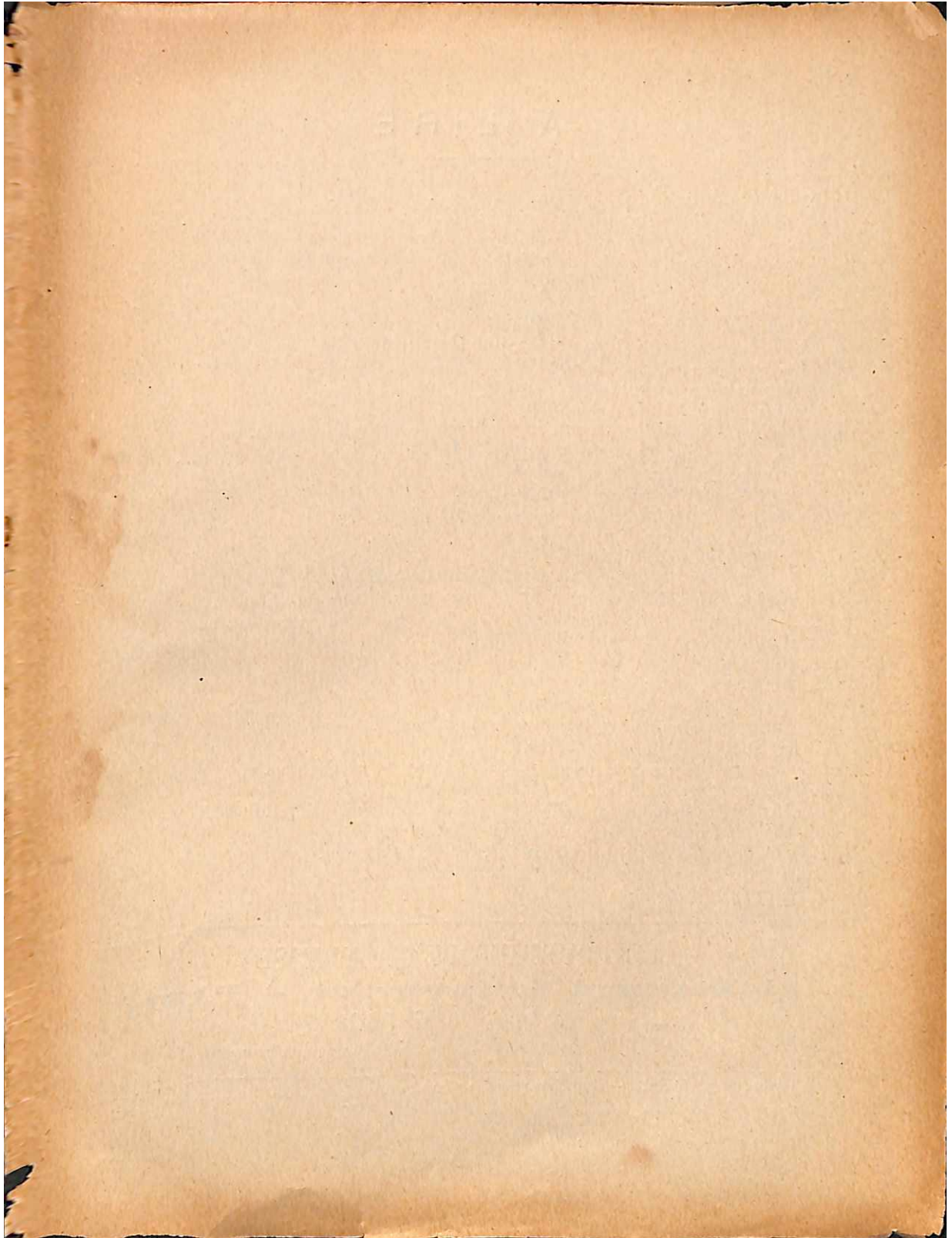
Nous avons reçu :

*Almanach de la Question Sociale illustré pour 1897*, publié sous la direction de P. Argyriadès un superbe volume, 1 fr. 50, (administration de la « Question Sociale », 5, boulevard Saint-Michel).

*Le Mal Social, ses causes, son remède, suivi d'une analyse psychologique du Peuple Français à notre fin de siècle*, par C. Lepage, une brochure 1 fr. 50, (Charles, éd., 8, rue Monsieur-le-Prince).

*Le Fractionnement de l'Infini*, par Arthur d'Anglemont, un vol. 6 fr., (Comptoir d'édition, 14, rue Halévy).

*Dieu évident pour tous*, par Arthur d'Anglemont, une brochure 1 fr. (Librairie psychologique et sociologique, 2, place du Caire).



## A LIRE

---

- La Société nouvelle*, 32, rue de l'Industrie. Bruxelles.  
*Les Archives d'anthropologie criminelle*, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville. Lyon.  
*La Revue philosophique*, 108, boulevard Saint-Germain.  
*La Revue internationale de sociologie*, 16, rue Soufflot.  
*La Revue socialiste*, 78, Passage Choiseul.  
*Les Temps nouveaux*, 140, rue Mouffetard.  
*La Revue occidentale*, 10, rue Monsieur-le-Prince.  
*La Revue de métaphysique et de morale*, 5, rue de Mézières.  
*La Revue des revues*, 32, rue de Verneuil.  
*Le Journal des économistes*, 14, rue Richelieu.  
*La Revue blanche*, 1, rue Laffitte.  
*La Philosophie de l'avenir*, 90, rue Marie-Thérèse, Bruxelles.  
*La Revue de l'École d'anthropologie*, 108, Boulevard Saint-Germain.  
*La Science sociale*, 56, rue Jacob.  
*L'Art et la vie*, 5, rue du Pont-de-Lodi.  
*La Revue scientifique*, 19, rue des Saints-Pères.  
*La Revue encyclopédique*, 17, rue Montparnasse.  
*Le Devenir social*, 16, rue Soufflot.  
*Le Bulletin de l'office du travail*, 5, rue de Mézières.  
*Le Bulletin de l'Union pour l'action morale*, 6, impasse l'onsin.  
*Documents sur le naturisme*, 10, rue des Tennerolles, à Saint-Cloud.  
*La Rénovation*, 250, faubourg Saint-Antoine.  
*La Résurrection*, à Saint-Raphaël. (Var).  
*La Revue idéaliste*, 21, rue Saint-Dominique.  
*Le Réveil de la Gaule*, 6, rue Lebois.  
*La Question Sociale*, 5, boulevard Saint-Michel.  
*L'Art Social*, 5, impasse du Béarn.  
*Revue scientifique et morale du Spiritisme*, 5, rue Manuel.  
*La Revue d'un Passant*, 3, rue Bourgeois.  
*Le Magazine International*, 156, rue de Courcelles (Villa Monceau, 2).  
*Le Bulletin des Sommaires*, 44, rue Beaunier.  
*La Revue du Christianisme social*, à Vals (Ardèche).  
*La Revue féministe*, 41, rue Claude Bernard.  
*L'Humanité intégrale*, 20, avenue Trudaine.

---

### LE COURRIER DE LA PRESSE

**21, Boulevard Montmartre, 21. — PARIS.**

Directeur: A. GALLOIS,

Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 journaux par jour.

---

Deherme, Imp.-gérant. — Imprimerie de la *Coopération des Idées*, à Romainville, (Seine).